

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 4 (1928-1929)
Heft: 24

Artikel: Le 1er août
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-711930>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Um 14 Uhr wird der Zentralfahne ein Empfang bereitet, alsdann das Banner mit den Delegierten und allen anwesenden bereits eingetroffenen Kameraden durch die Stadt zum Rathaus geleitet, woselbst um 15 Uhr die Delegiertenversammlung stattfindet. Unsere Vorbereitungen sind nun so weit gediehen, um mit Ruhe der Eröffnung der Tagungen entgegensehen zu dürfen.

Wir freuen uns auf die endliche Eröffnung unserer grossen militärischen Veranstaltung und bieten unseren liebwerten Kameraden von fern und nah unsere herzlichsten Willkommensgrüsse!

Pour Soleure

Camarades !

N'attendez pas au dernier moment pour :

- 1° Prendre les dispositions nécessaires pour être libres durant les trois jours de fête de Soleure.
- 2° Inviter tous vos amis à vous accompagner.
- 3° Persuader les hésitants et convaincre les timides à être des nôtres.
- 4° Vous inscrire dans les délais fixés.
- 5° Revoir votre équipement, votre armement et votre habillement et être prêts au voyage !
- 6° Parfaire votre entraînement.
- 7° Vous acquitter envers le trésorier de ce que vous pourrez lui devoir.
- 8° Vous mettre aussi en règle vis-à-vis de votre section et éviter tous malentendus.
- 9° Vous informer sans retard de tout ce qui peut vous intéresser concernant les fêtes de Soleure.
- 10° Faire votre horaire de telle façon à arriver à temps soit aux séances générales soit aux concours.
- 11° Vous arranger à ne pas partir de Soleure avant la clôture officielle des journées.

Ayant pris toutes ces dispositions, notre fête sera sûrement un grand, très grand succès !

Le 1^{er} août

Hier.

Leçon d'héroïsme, leçon de vertu !

Une poignée d'hommes énergiques ne voulant rien devoir à l'étranger se concertent pour établir une loi des vallées.

Pourquoi payer des redevances qu'on ne doit point ? Pourquoi servir sous des chefs qu'on ne connaît pas ? Pourquoi se courber sous des ordres qu'on n'a pas contribué à rédiger ? . . .

L'alpe haute et sereine est à tous ! Elle est surtout aux pâtres qui y sont nés, dont les pères, les grands pères, et les aïeux connaissaient les beautés. Là régnait la paix, la concorde. Les anciens du village jugeaient et les jeunes se soumettaient à leurs désirs.

Les troupeaux paissaient sur les communs et quand il n'y avait plus d'herbe ici, on en trouvait toujours là ! Liberté, liberté sainte !

Sur les vieilles maisons le clocher de l'église égrenait ses angélus doux et les gars se disaient entre eux, le soir, en courtisant les filles rieuses : « Restons chez nous ! Vivons où vécurent ceux qui sont morts maintenant ! Le bonheur n'est pas dans l'aventure lointaine ! »

Mais vinrent les oppresseurs.

Et ce furent de dures journées et des nuits sans sommeil.

Vexations, crimes, affronts sanglants. Il fallut baisser le front et les épaules ; et les femmes s'en épou-

accompagnée des délégués que nous escorterons à travers de la ville jusqu'à l'Hôtel cantonal où aura lieu à 15 heures l'Assemblée des délégués de l'association.

Nos travaux d'organisation ont progressés, tel que, nous pouvons envisager l'ouverture prochaine de ces journées en toute tranquillité. C'est avec joie que nous voyons approcher la date de cette importante manifestation patriotique, et souhaitons à vous tous, chers camarades qui venez de près et de loin, une cordiale bienvenue.

vantaient le soir au coin du feu en écoutant les hommes jurer tout bas « que ça ne pouvait pas durer ! »

De grands héros, des âmes nobles s'affirmèrent alors !

Et ce fut le Grütli, le Serment fameux, des Choses énormes . . .

L'histoire et la Légende s'en emparent pour que demain les enfants de toute la Suisse se souviennent avec émotion de ceux qui luttèrent jadis !

Avant Morgarten, avant Sempach il y eut des luttes surnoises, des embûches, des égorgements dans la nuit, des attaques traîtresses . . . Avant la gloire au grand soleil, avant le claironnement des vainqueurs, combien d'attentes dans le bois noir, combien de fuites devant le grand nombre, combien d'héroïsme secret et de grandeur anonyme ! . . .

A tous ceux-là qui le 1^{er} août 1291 luttèrent pour la paix, pour une patrie plus grande, pour un foyer libre, pour une famille sans peurs et pour un sol sans autre maître que Dieu, à tous ceux-là, salut !

Aujourd'hui.

Après six siècles d'efforts surhumains la Suisse est enfin constituée. Petit à petit les cantons confédérés sont venus se grouper autour du drapeau rouge (couleur de vie !) à croix blanche (emblème de paix et de pureté !)

Péniblement mais avec une foi admirable, les Suisses ont repoussé toutes les attaques étrangères et sont restés libres comme leurs pères voulurent l'être ! L'Autrichien, l'Allemand, l'Italien, le Français, le Téméraire ont tour à tour mordu la poussière devant la valeur tranquille des hommes libres ! Soldats par obligation (et c'est ce qui a sauvé le pays !), nous avons connu les heures tragiques des grands périls ; divisés en 1798 nous ne sûmes pourtant pas résister aux troupes de la Révolution et, plus tard le Sonderbund, comme tant d'années auparavant Kappel, mit la patrie à deux doigts de sa perte !

La grande guerre a passé. Seul au monde parmi les autres peuples les Suisses ont demandé leur admission dans la Société des Nations.

Ils ont mis leur foi dans la Paix universelle, dans la concorde entre les hommes ! A la Haye, ils traitent aujourd'hui d'égal à égal avec la plus grande puissance de la terre !

On accorde confiance à notre pays ; on croit en sa belle destinée !

Cependant que là-bas, à l'est de l'Europe la république (???) des Soviets tente une expérience irréalisable sur la terre ! Les anarchistes essaient par tous les moyens de faire de la propagande en Europe et même sur les autres continents. La Suisse n'est pas restée à l'abri de ce véritable empoisonnement social ! Voyant que le régime n'est pas viable dans le pays même qui l'a instauré, les bolchévistes visent en notre patrie le cœur même de la civilisation moderne !

Nous avons fait justice de ces folles tentatives et la Suisse en 1929 peut regarder fièrement le chemin qu'elle a parcouru !

Demain.

Notre pays a montré la voie depuis sa fondation à la paix et à la fraternité ! En dépit des pessimistes un jour viendra où les États-Unis d'Europe puis la Confédération Universelle seront des réalités. Ce jour-là, selon la phrase fameuse qu'on a si souvent répétée, nous fondrons nos canons pour en faire des charrures. Nous serons tout à la joie de voir les peuples se tendre les mains et nous crierons bien fort notre joie ! . . .

Mais hélas ! Le temps n'est pas encore venu des espoirs décevants ! Devant nos voisins armés jusqu'aux dents, devant les appétits politiques et économiques des grandes pays de la terre, devant surtout les injustes revendications soi-disant sociales d'une classe qui voudrait le chambardement général pour pouvoir mieux pêcher en eau trouble, nous devons rester l'arme au pied. Au pied, entendez-vous, mais prête à être épaulée ! On reste confondus devant le manque de psychologie de certains intellectuels qui, dans un but louable croyons-nous, tentent chez nous un dangereux mouvement pacifiste ! « Montrons l'exemple ! » crient-ils ! Mais nous ne faisons que cela depuis 1291 ! Tont en sauvegardant farouchement les intérêts sacrés de la patrie Evolution et non révolution, selon l'intelligente formule d'un grand philosophe.

Carl Marx lui-même (dont les révolutionnaires se réclament si fort) n'acceptait la lutte des classes qu'en toute dernière analyse et, à vrai dire je le soupçonne fort avoir été poussé à ce paroxysme par ses dangereux disciples. Lui-même était un de ces affreux bourgeois dont on dit tant de mal en 1929, bourgeois dont la principale préoccupation était **l'ordre pour avoir la liberté** ! Voilà qui est inouï ! Nous ne demandons rien d'autre en Suisse ! Mais pour avoir l'ordre qui nous donnera cette liberté il faut la base inébranlable de notre armée. Il nous faut la sécurité politique et sociale ; il ne faut pas qu'un voisin impérialiste se jette sur nous et il ne faut pas qu'une classe qui se croit spoliée terrorise la majorité avec des moyens qu'elle critique chez les autres ! Foi dans l'avenir du pays et de l'humanité, foi dans la fraternité, dans la justice, telles sont nos vastes espérances pour demain.

Dans le grand cadre de la Société des Nations, petit canton de la Confédération Universelle, nous continuerons à vivre de notre vie nationale avec tous nos droits et tous nos devoirs !

Et dans ce lumineux **Demain** nous songerons avec émotion à nos obscurs et admirables ancêtres qui jurèrent le serment du Grütli le 1e août 1291 !

Dunand.

Nos tirs fédéraux

Il faut remonter bien loin dans nos annales pour retrouver les premières traces d'une organisation de tireurs. Non pas que l'on n'ait pas tiré à peu près de tout temps, dans notre pays, à l'aide d'armes diverses, mais ceux qui s'adonnaient à ce noble jeu ou bien n'étaient pas groupés sous un vocable ou une bannière ou bien, ce qui est plus probable, l'histoire n'a pas gardé le souvenir de ces très anciennes associations.

Ce n'est qu'au XIII^e siècle qu'on voit apparaître quelques groupements de tireurs à l'arbalète ; cependant, la première mention d'une société de tir régulièrement organisée appartient au compte d'Etat bernois de 1378 ; on y lit en effet que chaque tireur touchait quelque argent chaque semaine pour ses exercices et la ville des

Zähringen versa cinq livres pour ceux qui avaient pris part au « Tir aux fleurs » de Soleure de cette époque.

Depuis ce moment-là, les sociétés de tir, dont la plupart, à l'origine, sont sorties des corporations, se développèrent assez rapidement et jusqu'au XVIII^e siècle, les chroniques rapportent, d'année en année, le souvenir de fêtes aux noms pittoresques et décrivent l'ampleur qu'elles prenaient au fur et à mesure que le goût du tir s'éveillait et que les armes se perfectionnaient.

C'est au début du XIX^e siècle que les tirs nationaux prirent vraiment de l'ampleur ; les villes et les villages s'intéressèrent à la fondation de sociétés de tir, et renouèrent de vieilles traditions. C'est au moment où se constituaient en Suisse la Société helvétique des sciences naturelles et la Société suisse d'utilité publique que, pour la première fois, au Tir cantonal d'Aarau en 1822, fut lancée l'idée heureuse de la fondation d'une Société suisse de carabiniers. Le 7 juin 1824, cette jeune organisation, déjà pleine de vigueur, fêta par une journée splendide l'ouverture du premier Tir fédéral dans le chef-lieu argovien. Depuis lors, la chronique de ces « assises » se confond dans le rapide développement de la Société suisse des carabiniers qui en est, cette année, avec le Tir de Bellinzzone, à sa 42^e grande manifestation. Il y a cinq ans, cette vénérable association a fêté avec éclat son 100^e anniversaire. Ce fut, à la fois, une impressionnante leçon d'histoire et une démonstration remarquable de tout ce que notre pays a fait pour assurer sa défense et maintenir ainsi son indépendance au travers des âges.

Il y aurait beaucoup de détails pittoresques à glaner dans les relations de ces fêtes nationales qui se succèdent à intervalles assez courts jusqu'à nos jours. Les uns et les autres ont fort bien répondu au but que s'était donné la Société des carabiniers de « rapprocher et unir les cœurs des Confédérés et de noyer l'esprit de clocher étroit et revêche dans le sentiment suprême de la nation suisse ». Dès lors aussi, fidèle à son premier statut, la Société a cherché à « développer l'art du tir d'une importance capitale pour la défense de la Confédération ».

Au premier Tir d'Aarau en 1824, on comptait 17 cibles et la liste des dons avait un total de Fr. 10.000 : si l'on se souvient des 300 cibles de celui de 1924, dans la même ville, et des quelques centaines de mille francs que représentaient les dons d'honneur et le million et demi versé sous forme de prix aux tireurs, on mesurera toute l'ampleur prise par ces fêtes, si populaires, sans compter le succès du Tir de Bellinzzone, dont l'installation splendide s'étale coquettement sur la plaine avoisinant la ville.

Pendant cette centaine d'années, les villes suisses se sont disputé l'honneur d'organiser les Tirs fédéraux. Sur 42 manifestations qui se sont échelonnées, la Suisse romande en a vu 9 dans les villes de Genève, Lausanne, Fribourg, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Depuis le Tir de Neuchâtel en 1898, on a vu ceux de Lucerne (1901), St-Gall (1904), Zurich (1907), Berne (1910), et enfin celui d'Aarau en 1924. Le Tessin a vu celui de Lugano en 1883, aussi était-il tout désigné pour organiser celui qui s'est ouvert le 12 juillet par la traditionnelle cérémonie.

Si les discours prononcés à la tribune des Tirs fédéraux ont eu souvent une répercussion considérable sur la politique du pays, ces discours et ces fêtes elles-mêmes ont été un puissant moyen de liaison entre les citoyens divers d'un même pays et, sous ce rapport, la manifestation de Bellinzzone ne faillira pas à sa tâche.

J. Pr. (« Démocrate ».)